



## AVIS PUBLIC 2025-032

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance extraordinaire du **6 octobre 2025 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2025-0014 visant le 436, rue Lebel, Val-des-Sources.**

**Nature et effets :**

Autoriser un bâtiment complémentaire à moins de 2.00m d'un bâtiment principal tel que mentionné à la grille des spécifications de la zone 74-R issue du règlement 2006-116 relatif au zonage.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance extraordinaire du 6 octobre 2025**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au [adm.mun@valdessources.ca](mailto:adm.mun@valdessources.ca).

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 4<sup>e</sup> jour de septembre 2025.

  
Georges-André Gagné, greffier